

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 057138

62752

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03721 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Benchakroun Farida

Date de naissance : 17/05/1972

Adresse : 3 Rue Abdellah Casar

Tél. : 066 327 5533 Total des frais engagés : 261,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25 FEV. 2021

Nom et prénom du malade : Benchakroun Farida Age : 48

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Maladie de la peau

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/03/2021

Signature de l'adhérent(e) : Farida



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 FEV 2021	Échographie Cardiaque		100,00	Docteur BENHABIB MOUSSA Résidant à SENOMAR Rue 115 051 000 Signature

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE OLIVERI Narisse BENNAI A. Rue Othmane Benou Aham Casablanca 0512 27 35 57 / 0622 27 33 55	25/12/21	1261,22

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'odontologie.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Docteur BENCHEKROUN DRISS
 DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE TOULOUSE
CARDIOLOGUE
 DIPLOME D'ETUDES SPÉCIALES
 DE CARDIOLOGIE
 Maladies du Cœur et des Vaisseaux
 SUR RENDEZ-VOUS



Casablanca, le

25 FEV 2021

الدكتور بن شقرور ادريس

خريج كلية الطب بتولوز
 اختصاصي في أمراض القلب
 والشرايين

بالميدان



492,00
 206,70
 262,50

1261,20

68,90

68,90

68,90

Exforge (5/160) 141 (264,00x3)
 Fledex 105 191 (68,90x3)
 Nebilet 5 14 1 (87,50x3)

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
 28 comprimés O
 PPV 87DH50



Docteur BENCHEKROUN DRISS
 DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE TOULOUSE
 Rue Ibn Nafis - Bâtiment B
 33000 Casablanca
 Maroc

PHARMACIE OLIVEN
 Nafisse BENNANI
 S.A. Rue Othmane Benou Affan Casablanca
 22 27 36 57 / 0522 27 36 62

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
 28 comprimés O
 PPV 87DH50



* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
 28 comprimés O
 PPV 87DH50

إقامة بن عمر - زنقة بن النفيس عمارة ب - المعاريف - الدار البيضاء
 RÉSIDENCE BEN OMAR - RUE IBN NAFISS - IMMEUBLE «B» - MĀRIF - CASABLANCA
 TÉL. : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67 - FAX : 05.22.23.22.67 - URGENCE : 06.61.14.46.25

Email : benchekroundriss@hotmail.com

DOCTEUR Driss BENCHEKROUN

Cardiologue

Résidence BENOMAR
Rue Ibn Nafiss, Immeuble B
Maârif – Casablanca
Tél. : 022 25.06.06 / 022 23.22.67

Dr BENCHEKROUN DRIS
Cardiologue
Résidence BENOMAR - RUE IBN NAFFS - BIM 65
Casablanca, le 25/02/2021
INPE N° : 091021618

Mme BENCHEKROUN Farida

ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

-TA : 140/80 mmHg - F.C : 64 / bpm. - S.C = 1.71 m²

MESURES :

- Aorte :	- Diamètre =	27	N < 36 mm	PHT = ms
	- O.S	15	N > 15 mm	ITVAo = 34.1 cm
- O.G. :	- Diamètre =	42	< 40 mm	ROG/Ao = 1.58 < 1.3 mm

Mitrale

- V.G.	D.T.D.	48	(30-55 mm)	DTS 31 < 35 mm
	S.I.V.		< 11 mm	P.P. 7 < 11 mm
	% Ro VG	35.6	% N = 33 + 5	
- F. diastolique VG : RE/A < 1	TDE = 295 ms		E/E' =	
- Cavités Droites : PAPs = 39.7 mmHg				

COMMENTAIRE :

- Ventricule gauche de taille normale
- Pas de troubles de la contractilité globale ou segmentaire
- Epaisseur du septum interventriculaire et de la paroi postérieure normale
- Fraction d'éjection VG = 62% (M. de Simpson)
- Oreillette gauche modérément dilatée - S = 21.8 cm²
- Cavités cardiaques droites de taille normale
- Aorte initiale de taille normale
- Sigmoïdes aortiques épaissies - Insuffisance aortique modérée
- Pas de sténose significative
- Valves mitrales remaniées épaissies S = 2 cm²
- Insuffisance mitrale modérée
- Pas d'épanchement péricardique.

CONCLUSION :

- **Maladie mitrale rhumatismale modérée associant :**
 - RM lache - Sm = 2cm² - Insuffisance mitrale modérée
- **Insuffisance aortique rhumatismale modérée**
- **Ventricule gauche normal**
- **Dilatation auriculaire gauche modérée**
- **Pas d'HTAP.**

NB : Echographe ALOKA alpha 6 mis en service en novembre 2014

Dr BENCHEKROUN DRIS
Cardiologue
Résidence BENOMAR - RUE IBN NAFFS - BIM 65
Casablanca, le 25/02/2021
INPE N° : 091021618



CABINET DE CARDIOLOGIE
Dr Driss BENCHEKROUN
Diplomé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Dr BENCHEKROUN DRISS
Cardiologue
Casablanca, le 25/02/2021
Rés. BENOMAR, Rue Ibn Nafis - Casablanca
Télé: 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67
NIP: 35701077 / IF: 40703715 / ICE: 001678806000047
NIP: 091021618

MME BENCHEKROUN Farida

NOTE D'HONORAIRE

- Echo-doppler cardiaque 1.000.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE DIRHAMS

Dr. D. BENCHEKROUN

Dr BENCHEKROUN DRISS
Cardiologue
Rés. BENOMAR, Rue Ibn Nafis - Casablanca
Télé: 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67
NIP: 35701077 / IF: 40703715 / ICE: 001678806000047
NIP: 091021618

valable 3 mois

Le 25/02/2021

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Doucetcheva Fadila

Présente une maladie chronique

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Exfoxy (500) 1cp/j - Fludext (1cp/j) - Nebrik (1cp/j)

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)